

Paris, le mercredi 9 février 2011.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Dès l'annonce des chiffres provisoires pour le mois de janvier 2011 par la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières (DSCR), les "Fouquier-Tinville" des associations de défense des victimes de la route se sont répandus dans les médias pour dénoncer les "assouplissements" de certaines sanctions du Code de la Route, responsables de la recrudescence des accidents selon eux.

Peu importe que la loi en question ait été votée postérieurement aux chiffres évoqués, il y a forcément aux yeux de ces radicaux, une corrélation manifeste.

Peu importe également que l'année 2010 ait connu le plus faible nombre de décès sur la route depuis plus d'un demi-siècle, alors que le nombre de kilomètres parcourus a été décuplé. Cette baisse a été particulièrement significative pour les motos avec une diminution de 20% des décès.

On préfère comparer des mois de janvier 2009 et janvier 2010 qui avaient bénéficié, d'après la DSCR elle-même, de conditions météorologiques très favorables à la sécurité routière (baromètre ONISR janvier 2010 du 08/02/2010 et bilan ONISR de janvier 2009 du 10/02/2009), à un mois de janvier 2011 qui, à l'inverse, a connu des conditions nettement moins favorables.

Il est temps que l'on arrête de raisonner à très court terme à travers des effets d'annonces pour réclamer un durcissement de la réglementation dès qu'un chiffre est ponctuellement mauvais. Il faudra admettre que, dans une statistique globalement baissière, il y aura de temps en temps des chiffres ponctuellement à la hausse notamment en fonction des conditions météorologiques.

Les modestes mesures d'assouplissement votées par la Représentation Nationale ne font que traduire l'exaspération d'une majorité de Français devant les excès inutiles de la réglementation actuelle.

Il est d'ailleurs surprenant que les médias donnent régulièrement la parole à des associations de victimes dont la représentativité est discutable, et plus rarement à ceux qui représentent la majorité des Français.

Le Service Communication